

Résolutions adoptées par la dixième assemblée générale de l'UICN

New Delhi, 1969

5. Les réserves dans les zones urbaines en expansion

Reconnaissant l'importance des réserves naturelles pour la recherche et l'enseignement, lorsqu'elles sont situées 3
proxi- mité des universités et des Établissements scolaires,

mais **reconnaissant** la difficulté fréquente à conserver ces réserves en raison de l'expansion urbaine envahissante,

la **10^e Assemblée générale de l'UICN** réunie à La Nouvelle-Delhi en novembre 1969

prie instamment les autorités gouvernementales locales et autres d'apporter leur concours à ce problème,

et leur **demande** d'assurer le maintien de ces réserves par un contrôle approprié de la planification, en s'opposant à une exploitation dévorante et si possible, en reliant les réserves des zones urbaines à des ensembles d'espaces libres.